



**PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 03/01/2024

### **CRUES DANS LES DÉPARTEMENTS DU PAS-DE-CALAIS ET DU NORD**

Point de situation sur les moyens mobilisés

Depuis le 31 décembre 2023, les départements du Pas-de-Calais et du Nord sont affectés par de fortes précipitations qui ont entraîné des phénomènes de crues des cours d'eaux et des inondations.

À l'instar des épisodes de novembre 2023, d'importants moyens nationaux et internationaux sont mobilisés et l'ensemble des services de sécurité et de secours interviennent 24h/24 pour accélérer la décrue et éviter d'autres inondations.

#### **Une forte mobilisation de moyens humains**

Actuellement, 450 sapeurs-pompiers et sapeurs-sauveteurs sont mobilisables en tant que de besoin dans le département du Pas-de-Calais. À cela s'ajoute 120 personnels zonaux et nationaux en renfort (sapeurs-pompiers et militaires des unités d'instruction de la sécurité civile). Enfin, près de 180 personnels extra-zonaux sont en situation de pré-alerte et susceptibles d'intervenir si nécessaire.

#### **Des moyens aériens pour adapter le dispositif de secours**

Un avion beechcraft de la Sécurité civile est engagé afin d'effectuer des vols de reconnaissance aérienne et l'imagerie satellitaire Copernicus continue d'être mobilisée pour identifier les secteurs inondés sur lesquels il importe d'affecter les moyens de secours.

#### **Des moyens de pompage mobilisés**

Au-delà des moyens de pompage de nos territoires déjà engagés, d'importants renforts nationaux et internationaux de Sécurité civile sont mis à disposition des sapeurs-pompiers.

À l'heure actuelle, les moyens mis à dispositions ou réquisitionnés par l'État vont permettre de pomper jusqu'à 60 340 m<sup>3</sup>/h dans le Pas-de-Calais et le Nord. Les moyens nationaux de la Sécurité civile ont permis de mobiliser 4 pompes (d'une capacité totale de 12 500 m<sup>3</sup>/h), dont 2 de grandes capacités de 5400 m<sup>3</sup>/h chacune. Elles seront opérationnelles sur le secteur de Mardyck et Cuinchy dans la matinée du 4 janvier.

#### **Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[prefecture59](https://www.instagram.com/prefecture59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Par ailleurs la réquisition de moyens privés va permettre l'installation de pompes pour une capacité de pompage allant jusqu'à 15 000 m<sup>3</sup>/h, également dans les secteurs de Mardyck et Cuinchy.

En complément et au titre de la solidarité européenne, 4 pompes néerlandaises d'un débit de 5 000 m<sup>3</sup>/h chacune seront très rapidement déployées à Mardyck et à Calais (site de la Batellerie) et devraient être opérationnelles ce vendredi 5 janvier. De même, deux pompes tchèques, ainsi que deux pompes slovaques (d'une capacité totale de 12 840 m<sup>3</sup>/h) seront déployées dans le département du Pas-de-Calais (secteurs de la Haute-Meldyck, de l'écluse carrée et d'Ardres).

Ces pompes sont installées à des endroits stratégiques du territoire pour accélérer la décrue sur les secteurs menacés mais également aux exutoires des cours d'eau, à savoir Calais et Mardyck, pour rejeter le trop-plein d'eau vers la mer et permettre de diminuer globalement le niveau de l'eau sur le delta de l'Aa. De même l'exutoire vers la Lys plaine permet de délester le secteur de l'Audomarais.

L'objectif de cette stratégie est de limiter au maximum l'impact de la crue et de protéger les personnes, les biens et les ouvrages.

\*\*\*

Les services de l'État sont particulièrement vigilants et mobilisés pour accélérer la décrue des cours d'eau.

Le préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, et le préfet du Pas-de-Calais appellent à la plus grande prudence. Ils ont mobilisé les services de secours et de protection de la population, en premier lieu les services départementaux d'incendie et de secours – SDIS du Nord et du Pas-de-Calais – en lien permanent avec les collectivités.

**Rappel des consignes de sécurité :**

- Veiller à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (meubles, appareils électriques...);
- Limiter tout déplacement inutile et se conformer à la signalisation routière ;
- Éviter les secteurs concernés par des épisodes de crues ;
- Se tenir informé de l'évolution de la situation (radio, site Internet...);
- Se mettre à l'abri en cas de montée des eaux.

Le dispositif Fr-Alert est toujours déployé dans les communes concernées par la vigilance rouge et le risque d'inondations. Toute nouvelle personne entrant dans ce périmètre reçoit une notification sur son téléphone avec les consignes à adopter face à la montée des eaux.

Toutes les informations sur les prévisions : <https://www.vigicrues.gouv.fr>

**Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://www.x.com/prefet59)



[prefecture59](https://www.instagram.com/prefecture59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)